

Présidence**Vice-présidence CR**

Vincent RICHARD

Arnaud HAQUET

Commission de la Recherche**23 mai 2025 - URN****Décision n°CR-2024-30****Direction Générale des services**

Sylvie MONSINJON

Direction de la recherche et de la valorisation

Affaire suivie par :

Zolira ROMANSKI

zolira.romanski@univ-rouen.fr

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 25 votants dont 6 membres représentés.

Validation de l'arbitrage des missions d'enseignement & CSTI

- Vu la note sur l'attribution des missions d'enseignement et CSTI aux doctorants contractuels pour l'année universitaire 2025-2026 en annexe

Validation de l'attribution de missions d'enseignements et CSTI

<i>Pour</i>	23
<i>Contre</i>	0
<i>NPPV</i>	0
<i>Abstention</i>	0

La commission de la recherche approuve l'arbitrage des missions d'enseignement et CSTI.

Fait à Rouen, le 23 mai 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,


Franck LE DERF

Vice-présidence CR

Vincent RICHARD

Arnaud HAQUET

Direction Générale des services

Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par

Emilie DESPOIS

Responsable du pôle des études doctorales

emilie.despois1@univ-rouen.fr

Note d'information
Commission de la recherche
23 mai 2025

**Objet : Attribution des missions d'enseignement et CSTI aux doctorants contractuels
pour l'année universitaire 2025-2026**

1) La commission d'attribution des **missions d'enseignement aux doctorants contractuels** propose, sur la base des demandes conjointes des écoles doctorales et des composantes d'enseignement, **d'attribuer la totalité des missions demandées** après ajustement d'un service maximum de 64h lorsque nécessaire à savoir :

- 85 demandes de missions (entre 32 et 64 heures) pour un total de 4449 heures équivalent TD (soit l'équivalent de 69,5 missions à taux plein 64h)
- Le coût total chargé de ces missions s'élève à 270 944,10€

2) Dans le cadre du développement du socle de connaissances commun à tous nos étudiants de première année de licence, **deux missions d'enseignement développement durable et responsabilité sociétale** (DDRS) de 64 heures sont proposées à nos doctorants.

- 3 demandes de missions DDRS (entre 32 et 64 heures) pour un total de 111 heures équivalent TD (soit l'équivalent de 1,7 missions à taux plein 64h)
- Le coût total chargé de ces missions s'élève à 6759.90 €

3) Pour ce qui concerne le **soutien à la CSTI**, Un appel à candidature a été lancé pour :

- 1 mission CSTI de 32 jours - équivalent 64h (pour les doctorants contractuels)
- 1 contrat de vacation étudiant de 48 heures (seule possibilité réglementaire pour ouvrir cette possibilité aux doctorants non contractuels)

Suite à l'analyse des candidatures reçues par la mission CSTI, il est proposé de retenir deux contrats de vacation étudiant

Il est proposé à la Commission recherche de valider l'ensemble de ces 3 propositions

**Nombre de missions accordées en 2024/2025 et demandées en 2025/2026
(en équivalent temps plein : 64h)**

	nombre de missions eq taux plein 64h 2024-2025	nombre de missions eq taux plein 64h 2025-2026
DN	4,9	4,4
EGN	2,9	4,8
HSRT	11,6	10,7
MIIS	10,8	12,5
NBISE	9,4	10,1
NC	12,4	13,3
NH	11,3	10,1
PSIME	10,6	3,6
TOTAL mission enseignement "classique"	73,9	69,5
<i>Nombre d'heures</i>	<i>4723,20</i>	<i>4449</i>
<i>Coût chargé</i>	<i>289 389,28 €</i>	<i>270 944,10 €</i>
Mission DDRS	1,3	1,7
<i>Nombre d'heures</i>	<i>81</i>	<i>111</i>
<i>Coût chargé</i>	<i>4 962,85 €</i>	<i>6759,10€</i>
TOTAL mission enseignement "classique" + DDRS	75,2	71,3
Coût chargé	294 352,13 €	277 704 €